

27 Septembre 1581

74

Instruction pour Les Euides Generaux
de yroux premier Eschevier de la
ville de Bruges, et George Martens
bourghuier du francq allantz a
Bruges par charge de Monsieur
Le premier de Bruges et mesmes
du Conseil d'Etat les Jours.

Les Euides s'adresseront a ceux des Magistrats ou
Bruges et francq ensemble aux deputez de la
ville d'ypres, Et apres leur auoir presente les
les affectations et recommandations de Son Excellence
et conseil, declareront de leur part, comme
trouuantz par l'Instruction et l'edict de Monsieur
Le ducq d'Anjou, a sadte. Ex. de Fontenay
en date du vint. de ce mois portez par Le
Secretaire Noytre, que son dit d'Anjou estoit du tout
desolue de fauoriser le Gascon et Cambresis,
sans le vouloir aucunement abandonner,
comme estant si fraichement et hardement par
elle conquis, Et que d'auctre coste, sadte.
d'Anjou ne desiroit rien plus que de donner
ses forces auctz collies de ce pays pour a la
premiere occasion y entrer et y performer, et si l'on
de tant de calamites et oppressions, et qu'elle
ne pourra bonnement y douter et cas que l'ennemy
se resould a assieger les Gascon et Cambresis
estendant sur ce le bon aduis de sadte. Ex.
Laquelle ayant ce tout vint et deliberey du
Conseil d'Etat d'apres y auoir murement
aduisé et debatü toutes ces difficultez que s'y
pourroyent représenter de part et d'auctre, s'est

ARCHIVES DE ROYAUME
DE BELGIQUE

Lesquels...
 plus...
 a leur...
 partant...
 francs...
 et promptement...
 17. 177 florins...
 mille...
 de...
 pour...
 que...

ayant tous de l'argent de l'Etat seront tant
 plus obligez et encouragez de s'employer
 a leur service. Et pour ce faire
 partant brieux Inframment ausd. de 177 florins
 francs et y prests qu'ils s'en voudront servir
 et promptement faire leur quote de 177
 17. 177 florins, ayant desja coup de 177
 mille accorde et delivree de tenir prest la
 somme de 177 florins laquelle debuit suffire
 pour leur part et portioz, Et donner
 que sont desd. quatre membres de
 de part et d'autre de la somme de 177
 de la somme de 177 florins, ce
 que desja peut estre parvenu aux oreilles
 et connaissance de sad. Mte. Et pour
 auxd. quatre membres que led. prest pour
 soit prest en la forme convenue a la
 somme de 177 florins laquelle sera
 de brieux et de doubte, et scaurot
 que lesd. brieux considerez comb. de la
 Importe a la reputation du pays de
 scandale, et que tout tel prest pour
 cause nulle fois plus de brieux et auant
 pour led. pays que cela ne vaul
 fait et l'assentement dud. Conseil
 Et le 27. de Septembre 1777.

